

Compte-rendu du conseil d'école
du 12 novembre 2020 à Vallègue

Présents:

<u>Délégués de parents d'élèves:</u>	<u>Représentants des municipalités:</u>	<u>Enseignants:</u>
Ecole Vallègue : Mr Bey, Mr Dufour, Mme Dignat	Vallègue : M Zanatta, Mme Richer	Vallègue : Mmes Toussaint-Jouys, Rastouil-Rivière, Loquen, Mr Razafindranaly
Ecole Lux : Mmes Bardel, Delanoé	Folcarde : M Cuenca	
	Lux : Mr Bressolles, Mme Kouache,	Lux : Mmes Batigne, Le Meur, Cosma
	Rieumajou : Mme Diaz	

Début de séance: 18h 00

1. Présentation du conseil d'école

Attributions :

Le conseil d'école est une instance de décision se réunissant au moins une fois par trimestre, qui vote le règlement intérieur de l'école, qui adopte le projet d'école préparé par l'équipe pédagogique, qui peut établir un projet d'organisation de la vie scolaire à soumettre à l'Inspection Académique.

Le conseil d'école est une instance de consultation et d'information qui donne son avis et émet des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école.

Composition :

Le directeur de l'école, les enseignants, les parents délégués, le Maire et/ou un représentant du conseil municipal, l'Inspecteur de l'Education Nationale, un membre du RASED, le DDEN.

D'autres membres peuvent compléter le conseil sur invitation : partenaires médicaux, personnel communal...

Vote pour l'organisation d'un conseil d'école commun aux écoles du RPI :

Les conseils des 2 écoles peuvent voter un conseil d'école commun.

Après vote « pour » ou « contre » l'organisation d'un conseil d'école commun et délibération, **il est décidé, à l'unanimité, qu'un conseil d'école commun sera organisé pour les écoles du RPI.**

2. Signature du Règlement des écoles: Le règlement est lu et adopté.

3 Bilan de la rentrée

Effectifs :

Lux		Vallègue	
Classe 1	9 PS + 10 MS =19	Classe 1	8 CP + 13 CE1 =21
Classe 2	14 GS	Classe 2	5 CE1+ 7 CE2 + 7 CM1 =19
		Classe 3	8 CM1 + 17 CM2 =25

*33 élèves en maternelle et 65 en élémentaire, soit 98 élèves dans le RPI.

*2 enseignantes à l'école maternelle : Mme Le Meur et Mme Batigne (directrice) + 1 enseignante remplaçante rattachée à l'école : Mme Cosma.

*4 enseignants à l'école élémentaire : Mmes Loquen (mi-temps), Toussaint-Jouys et Rastouil-Rivière (directrice), Mr Razafindranaly (mi-temps) et remplaçant rattaché à l'école, assurant la décharge direction.

VIGILANCE : Afin de pouvoir répondre à la prochaine enquête de novembre concernant les effectifs de l'année future, il est demandé aux mairies de bien vouloir faire le point sur les futurs élèves et notamment les entrées à la maternelle et les futurs arrivants (vente de terrains...). Des informations précises pourraient éviter de mettre les écoles dans une situation de suppression de poste.

Protocole sanitaire :

Le protocole sanitaire national a été adapté pour chaque école, a nécessité une collaboration avec les municipalités autour de diverses rencontres de travail et de présentation aux équipes, ainsi que des investissements importants au niveau des produits d'entretien, papier pour les mains, gel hydro-alcoolique, masques... Les familles ont été informées à chaque fois de l'évolution du protocole et de la situation dans les écoles.

Merci aux équipes municipales, au personnel, aux enseignants, aux accompagnatrices, aux familles, aux élèves, à tous ceux qui ont fait preuve de souplesse, de bienveillance, de soutien, qui se sont adaptés dans des moments compliqués et inédits. Merci à une maman, couturière, qui a fait don de masques qui nous dépannent bien au quotidien.

Travaux et investissement dans les écoles :

A Vallègue :

- Achat et installation de vidéoprojecteur fixe et d'ordinateur portable dédié dans chaque classe, plus un ordinateur pour la direction.(plan ENIR)
- Windows 10 a été installé sur les postes fixes dans les classes.
- Les tracés dans la cour ont été repeints.
- Commande en quantité de produits nécessaires à la crise sanitaire.
- Les luminaires ont été changés courant d'année.

A Lux :

- Des freins ont été installés sur les portes extérieures de la salle de garderie
- Les luminaires de la classe de l'étage et la salle attenante ont entièrement été remplacés
- Les stores de la garderie et de la classe de l'étage ont été remplacés et de nouveaux ont été installés dans la classe du bas côté rue en remplacement des rideaux.
- Une ventilation a été installée dans le dortoir
- La pelouse de la cour a été entièrement refaite, ainsi qu'un empierrement de l'autre côté du grillage afin d'éviter la profusion des mauvaises herbes.
- Les tablettes et robots sont arrivés, il nous manque juste les protections pour les tablettes ; ensuite une formation est prévue pour leur utilisation avec les élèves.

Les enseignants des deux écoles remercient les municipalités ainsi que le personnel pour tous ces équipements et aménagements qui ont permis un bon accueil des enfants et notamment à Lux avec l'installation en urgence de la ventilation du dortoir indispensable pour les élèves de petite section.

Réunions de rentrée

Des réunions de classe avec les parents ont été organisées par chaque enseignant en septembre.

Une réunion spéciale CP a été organisée avant la rentrée pour permettre un lien avec les familles et les enfants étant donné que la liaison du mois de juin n'avait pas pu se faire.

Exercice de sécurité :

Un exercice « Evacuation incendie » a eu lieu dans les deux écoles ainsi que l'exercice « intrusion » à Lux et prochainement à Vallègue.

Les ateliers du PEDT :

A Vallègue :

Ils ont été mis en place dès la seconde semaine et ont permis à de nombreux enfants de participer à des activités qu'ils avaient choisies pendant les vacances : éveil musical, danse, corde à sauter, jardinage pour la première période. (voir la suite du calendrier des ateliers sur le site de la mairie de Vallègue).

A Lux :

La municipalité a préféré s'abstenir de mettre en place les activités vu les conditions sanitaires actuelles.

Evaluations CP-CE1 :

Les évaluations nationales ont été mises en place en septembre et les résultats sont donnés aux familles en novembre. Elles seront analysées et feront l'objet d'un conseil des maîtres prochainement.

Bilan de la coopérative 2019-2020 :

Recettes : photos 1278€ marché de Noël 403€, 946 € dons

Dépenses : sorties (cinéma, théâtre et jeux maths collège) 1149 €, animation Légo 362.99 €, solidarité Togo 223 €, matériel (albums, jeux, arts plastiques) 318.8 €, cotisation OCCE 231 €,

Reste : 342.21 € (+ reliquat de l'année précédente)

4 Projet d'école et actions engagées :

Pour rappel :

Intitulé du projet 2018.2022

« Se recentrer, développer une attitude d'élève pour s'approprier et réinvestir les apprentissages. »

3 axes :

-Continuité des enseignements : développer la cohérence entre les classes et les cycles, développer les outils communs.

-Enrichir et diversifier les actions favorisant la production écrite et orale : développer des compétences langagières à l'écrit et à l'oral en situation.

-Devenir élève citoyen et responsable : développer une attitude d'élève au sein de la classe et de l'école, poursuivre les gestes éco-citoyens.

APC :

Les activités pédagogiques complémentaires du mardi et du jeudi de 15h45 à 16h30 sont proposées en réponse à des besoins. Elles peuvent être une aide aux élèves visant à traiter les difficultés d'apprentissage, une aide au travail personnel ou une activité prévue par le projet d'école. Elles sont soumises à l'accord parental, elles ont débuté fin septembre.

Action de solidarité avec leTogo:

Cette année, il n'y aura pas de vente à l'école « petit marché de Noël » afin de respecter le protocole sanitaire. Cependant pour poursuivre les parrainages et l'action de solidarité au profit du Togo, un projet collaboratif avec tous les élèves du RPI et débouchant sur une vente à destination des familles est à la réflexion.

Lois à l'école, messages clairs, conseil de classe, débats :

Ces actions se poursuivent dans les classes.

Les élèves de l'école de Lux pourront assister à un spectacle sur le thème des émotions dans le courant du mois de janvier.

Liaison inter-cycles :

-Poursuite des cahiers parcours : écrivain, artistique et culturel, anglais et vocabulaire.

-Poursuite des programmations de cycles et de la correspondance écrite ou orale entre les classes.

-Formation des enseignants en équipe.

Actions autour de la lecture et de l'interprétation

-Poursuite de l'intervention d'une personne de l'association « Lire et faire lire » pour la classe CE1.CE2.CM1.

Cette action est également en train de se mettre en place pour les deux classes de maternelle.

-Mise en voix de textes avec l'intervention prévue d'une professionnelle, interprétation de poésies (voix, gestes, ton) à l'école élémentaire.

Actions autour de la sécurité :

Une demande d'intervention auprès de la gendarmerie a été faite concernant le permis piéton et la prévention sur les réseaux sociaux pour le cycle 3. Un papa d'élève pompier professionnel, interviendra pour les gestes de premiers secours. A la maternelle, nous aurons une mallette en prêt pour travailler sur ce thème fin novembre.

Education à la santé : L'infirmière interviendra à l'école élémentaire en collaboration avec les enseignants sur le thème du sommeil et de l'utilisation des écrans.

Education à la biodiversité et à la protection de l'environnement :

En collaboration avec l'association « Nature en jeux » et de la municipalité, il s'agit de développer le jardin, l'aménagement de la cour, l'observation de la nature à l'élémentaire. Les classes sont inscrites à « Eco'coop » avec l'OCCE pour sensibiliser les élèves à la biodiversité et au respect de l'environnement (thèmes : arbres, oiseaux de la cour).

Ecole et cinéma :

Les élèves des deux classes de l'école de Lux sont inscrits à l'action « école au cinéma » pour 2 séances ; la première

aurait dû avoir lieu ce matin ; et la deuxième est prévue au mois d'avril. En espérant que la situation s'améliorera et que nous pourrions y participer.

5. Questions des parents:

Aux Mairies et aux Enseignants

Ecoles de Lux et de Vallègue

1 : Cette année, en raison du contexte sanitaire, les temps passerelles n'ont pas pu avoir lieu entre les classes de GS et de CP comme d'ordinaire. Pour préparer la rentrée des futurs CP, vous avez proposé une pré-rentrée fin août, permettant aux parents et aux enfants de visiter l'établissement et de se familiariser à leur classe. Cette initiative a été très appréciée des parents qui nous ont fait le retour d'une rentrée facile pour leur enfant malgré le contexte, notamment parce que la pré-rentrée a été faite dans un temps proche de la rentrée et sans les autres élèves. Cette disposition pourra-t-elle être reconduite chaque année ?

D'autre part, pensez-vous que les temps passerelles pourront avoir lieu cette année ?

Réponse : La liaison GS-CP sera adaptée au contexte sanitaire. S'il est possible de mettre en place un projet au cours de la dernière période, se sera fait et permettra aux GS de venir dans leur future classe pour diverses activités plusieurs fois. Si cela n'est pas possible, nous aménagerons la préparation de la rentrée au mieux en s'adaptant au calendrier, à la disponibilité, à l'effectif (pour l'instant 14 CP pour la rentrée 2021). Il est trop tôt pour définir le dispositif. Celui de la rentrée 2020 ne sera pas forcément reconduit chaque année. Cette année, il a été possible d'accueillir les 7 CP avec leurs parents sur un temps personnel de l'enseignante.

2 : Dans le cadre du protocole sanitaire lié à la COVID-19, certains parents aimeraient connaître la fréquence d'utilisation du gel hydro-alcoolique au cours d'une journée dans chacune des deux écoles. En effet, les familles souhaiteraient mesurer l'exposition des enfants à ce produit.

Réponse pour l'école de Vallègue : Tous les enfants et adultes prennent du gel au portail le matin à leur arrivée.

+2 fois pour la classe CE-CM1 (avant et après le sport)

+4 fois pour la classe CM1-CM2, le préfabriqué ne dispose que d'un seul lavabo.

Pas de gel pour les CP-CE1, la classe étant à côté des toilettes avec 4 lavabos.

Réponse pour l'école de Lux :

A l'école maternelle, le seul moment où on se sert du gel, c'est au départ des élèves, lorsqu'il se fait dans la cour. Eventuellement pour ceux qui partent après 18h avec l'autorisation des parents.

Ecole de Lux :

3 : Suite à cette rentrée scolaire, dans un contexte très particulier, des parents nous ont rapporté un léger manque d'informations concernant certaines pratiques usuelles, comme par exemple au niveau du goûter (horaires, produits autorisés) ou du mode de fonctionnement du bus (personnes présentes à l'intérieur du bus, circuit du bus). Serait-il éventuellement possible d'étoffer les prochains livrets d'accueil pour faciliter la compréhension du fonctionnement de l'école aux nouveaux arrivants ?

Réponse :

Ce sont des informations qui sont données au moment de l'admission, quand les familles viennent visiter l'école. La directrice est toujours restée à la disposition des parents pour toute question complémentaire.

Aux enseignants de Lux

4 : Il vous arrive de proposer des dessins animés à vos élèves. Des parents souhaiteraient connaître la fréquence de visionnage de ceux-ci et savoir comment est effectué le choix du dessin animé.
Est-ce que ce type de diffusion fait l'objet d'un simple divertissement ou cela sert-il de support dans le cadre d'un projet pédagogique ?

Réponse :

Nous visionnons un dessin animé chaque veille de vacances, les DVDs sont soumis à un vote pour le choix.
Il est également possible que ce support soit utilisé ponctuellement comme support pour un projet particulier. Cette année nous avons également travaillé à partir de la diffusion de diapositives.

Aux enseignants de Vallègue :

5 : Dans le cadre du protocole sanitaire lié à la COVID-19, le port du masque est maintenant obligatoire pour tous les enfants à l'école primaire. Les parents aimeraient avoir votre retour sur le ressenti et l'appropriation des enfants vis-à-vis de cette mesure ? Ils aimeraient également savoir les pratiques en vigueur à Vallègue lors des récréations et des activités sportives : des temps sont-ils autorisés sans port du masque ?

Réponse : Le protocole rend le masque obligatoire en intérieur et en extérieur. Lors des séances de sport, les élèves enlèvent leur masque mais doivent respecter une distanciation de 2 m.

Cette règle s'applique à tous les élèves sauf ceux qui ont une contre-indication médicale et un certificat du médecin. Après deux ou trois journées d'organisation, d'adaptation, d'apprentissage à la manipulation, le masque semble globalement toléré.

Les enseignants sont attentifs et peuvent être amenés à proposer des « petites pauses » pour certains lorsque c'est nécessaire, à condition d'assurer la distance.

Aux Mairies de Lux et de Vallègue

6 : Concernant les transports scolaires, des parents auraient voulu connaître le protocole en vigueur au sein du RPI. Typiquement, est-ce qu'un enfant est susceptible d'être laissé seul à la descente du bus ? Existe-t-il des règles particulières en fonction de l'âge ou de la classe de l'élève ?

Réponse : Il y a un accompagnant prévu pour les maternelles dans le bus en plus du chauffeur. Même pour les plus grands il y a toujours quelqu'un à la sortie du bus. Les enfants ne sont pas laissés seuls au terminus devant les écoles maternelle ou élémentaire.

Compte tenu du protocole, il n'est pas possible de faire entrer les enfants dont les parents ne sont pas à la sortie du bus dans les locaux de l'école (notamment à Lux). La personne en charge doit donc rester dehors avec les enfants en attendant (problème cet hiver).

Il faudrait cependant réfléchir à un document précisant quels sont les enfants d'élémentaire qui peuvent entrer seuls à la maison à la descente du bus pour mettre en place une procédure en cas de changement de personnel (absence / remplacement). La mairie de Vallègue propose d'échanger ses fiches « coordonnées des familles » avec la mairie de Lux afin que le personnel puisse appeler les parents en cas de problème.

Concernant particulièrement la garderie de Lux, La Mairie de Lux constate de nombreux retards de parents de maternelle le soir. Des heures supplémentaires ont été payés aux agents à cause de ces retards. La Mairie invite les parents à téléphoner avant 18h15 en cas de risque de retard afin que le personnel puisse s'organiser.

A la Mairie de Lux

7 : Concernant les facturations de la cantine et de la garderie à Lux, les familles déplorent à nouveau cette année un retard de ces dernières. À ce jour, aucune facture n'a été reçue depuis la rentrée scolaire, contrairement à Vallègue.

Réponse : La facturation est partie à la perception le 24 octobre pour les factures du mois de septembre. La perception avait tout bloqué à cause d'une erreur de 1 euros. Cela a donc pris du retard.

Le logiciel de la Mairie de Lux est à revoir.

8 : Depuis le début de l'année scolaire, dans un contexte que nous savons très perturbé, il n'y a pas eu d'activité périscolaire proposée aux enfants de l'école maternelle, alors que certaines activités ont pu se dérouler à Vallègue. L'année dernière, les enfants étaient très réceptifs aux activités proposées. Des activités seront-elles prévues pour le reste de l'année scolaire ?

Réponse : La Mairie de Lux préfère ne pas prendre de risque. Le protocole rend la mise en place difficile car il faut séparer les groupes classes et les locaux ne le permettent pas : il n'est pas possible, comme à Vallègue, d'avoir un lieu pour la garderie et des lieux pour les activités. La cour de Vallègue est grande et permet d'accueillir des activités d'extérieur couplées avec la garderie (jardinage, corde à sauter). Mais les activités à Vallègue restent réduites (moins de propositions et moins d'élèves par groupe).

Il est également plus compliqué de gérer les distanciations avec les tout petits.

A la Mairie de Vallègue

9 : Lors du dernier conseil d'école de l'année 2019/2020, la formation des personnels rattachés à l'école avait été reportée à cause du contexte sanitaire et l'organisme financeur ne donnait plus de nouvelles pour la mise en place d'une formation. La formation continue nous semble essentielle. Qu'en est-il à ce jour ?

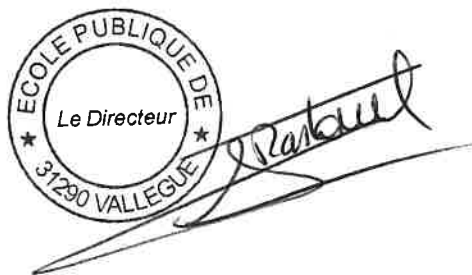
Réponse : Contact a été repris avec l'organisme formateur. La formation orientée sur l'encadrement des enfants ne peut pas se tenir pour l'instant. L'organisme a proposé une formation sur l'entretien des locaux et l'utilisation des produits d'entretien : 1 journée qui a eu lieu le 30 octobre à l'école de Vallègue. 11 personnes étaient concernées (de nos écoles et d'autres écoles environnantes : 4 agents de Vallègue et 1 agent de Lux).

La formation intitulée « pour l'exercice d'une autorité bienveillante auprès des enfants de 3 à 12 ans » devrait avoir lieu début 2021, une journée en février et une pendant les vacances de printemps.

Ces formations sont proposées au personnel mais cela reste facultatif.

10 : Concernant la facturation de la cantine du mois de septembre 2020, des parents ont constaté un écart de montant (5 cents) entre le coût d'un repas multiplié par le nombre de repas, et la somme effectivement facturée. Il y a-t-il une raison à cet écart ? Exemple : 17 repas x 2,95€ par repas = 50,15€ ; la facture à payer est pourtant d'un montant de 50,20€.

Réponse : Le prix de la cantine indiqué sur le règlement et facturé par Api Restauration est de 2,953 euros. C'est ce qui est rentré sur le logiciel mais à l'édition, les 3 centièmes n'apparaissent pas en revanche ils sont bien intégrés dans le calcul.



ECOLE PUBLIQUE DE
Le Directeur
31290 VALLEGUE